



Gestion responsable de l'exploitation forestière
- Evolution de la situation et suivi d'indicateurs pertinents –



UFA PALLISCO et Partenaires (LFM & SODETRAN-CAM)
10 030/31/39/41/42/44/47b

Version 09 - Année 2015

Avant-propos

Informations générales

Une série d'indicateurs, les plus pertinents possibles, sont retenus et présentés dans ce document actualisé chaque année.

Ces indicateurs ont pour objectif de communiquer publiquement les informations utiles permettant de comprendre l'évolution des activités de l'entreprise dans sa démarche de gestion responsable des ressources forestières exploitées.

Elaboration

Ce document est réalisé par le Service Certification de la société PALLISCO sur la base des informations pertinentes et disponibles dans l'entreprise.

Version

Ce document est la neuvième version (09) du document « Gestion responsable de l'exploitation forestière - Evolution de la situation et suivi d'indicateurs pertinents ».

La présente version intègre les améliorations utiles pour une meilleure compréhension et prise en compte de l'étendue des activités de l'entreprise et des composantes de la « gestion responsable des forêts »

D'autres versions pourront être produites en fonction des remarques suscitées par ce document.

Version précédente : Version 08 – Mai 2015.

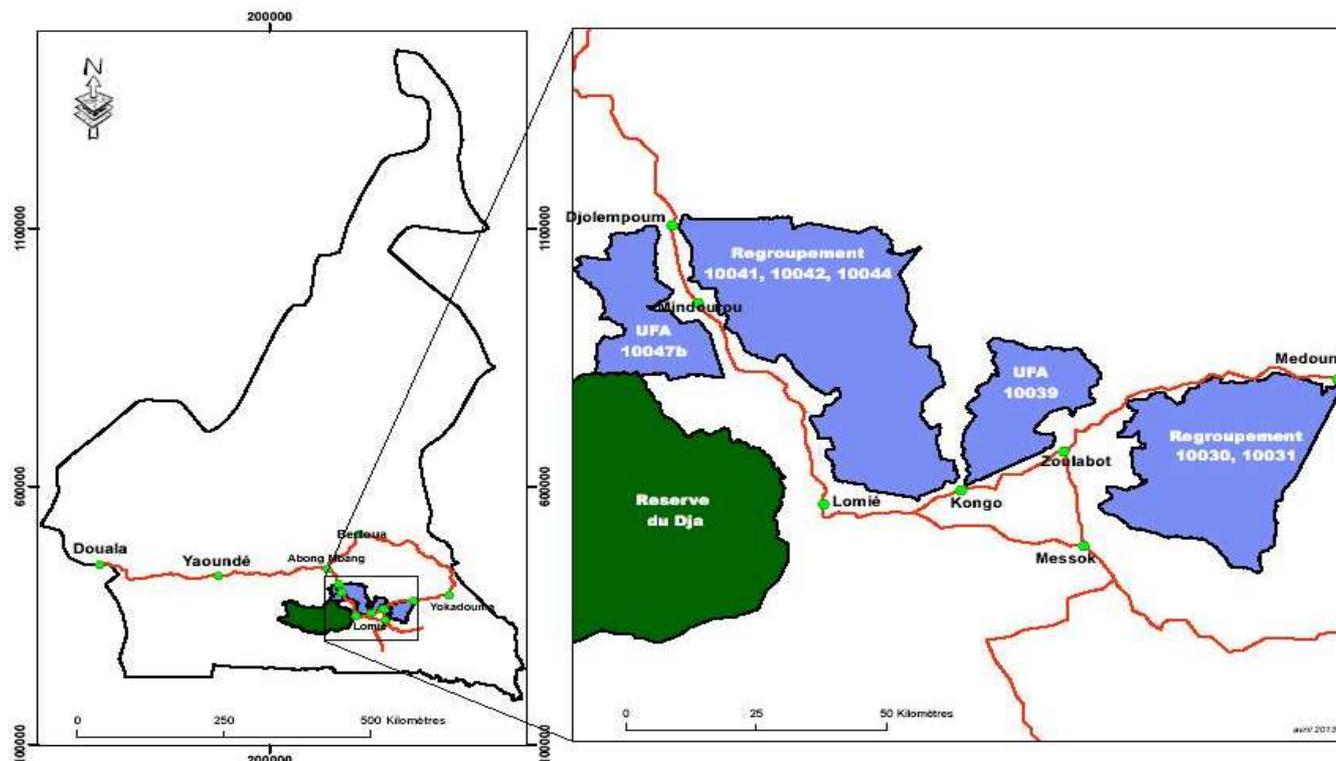
FSC : Forest Stewardship Council – www.fsc.org

SOMMAIRE

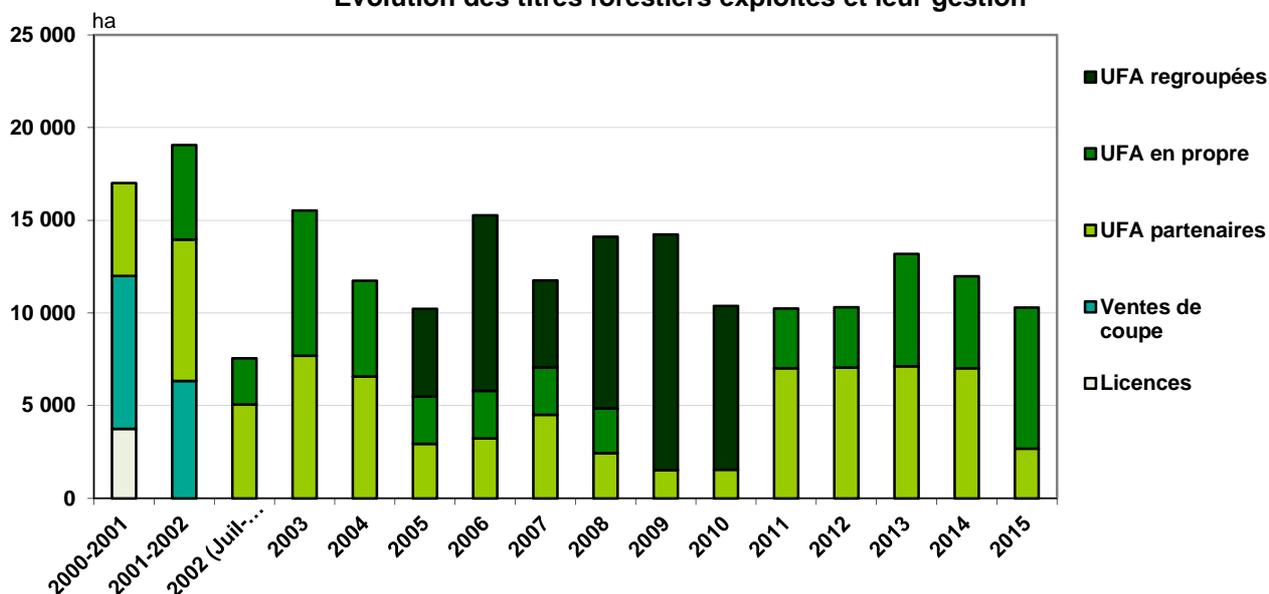
1	EVOLUTION DE LA RESSOURCE FORESTIERE EXPLOITEE	4
1.1	LES TITRES FORESTIERS ET LEUR MODE DE GESTION.....	4
1.2	L'AMENAGEMENT FORESTIER.....	5
1.3	LA PRODUCTION FORESTIERE (BOIS).....	6
1.4	LA DENSITE D'EXPLOITATION	7
1.5	LES TAUX D'EXPLOITATION ET DE COMMERCIALISATION	7
1.6	LE REBOISEMENT	9
2	EVOLUTION ENVIRONNEMENTALE.....	11
2.1	LE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE (PGE).....	11
2.2	L'IMPACT DES OUVRAGES FORESTIERS	11
2.3	LA CONSOMMATION DE CARBURANT	11
2.4	L'UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES.....	12
2.5	L'EVACUATION DES HUILES USEES.....	12
2.6	LE SUIVI DU TRAITEMENT DES DECHETS	13
3	SUIVI DES ACTIVITES ILLEGALES	14
4	EVOLUTION SOCIALE.....	15
4.1	LES REALISATIONS SOCIALES INTERNES.....	15
4.2	LA SECURITE	15
4.3	L'APPROVISIONNEMENT DU PERSONNEL EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE	15
4.4	LA FORMATION DU PERSONNEL	16
4.5	LE PLAN DE GESTION SOCIAL (PGS)	16
4.6	LES ŒUVRES SOCIALES	17
4.7	GESTION DES ZONES D'USAGE	17
5	EVOLUTION ECONOMIQUE.....	19
5.1	LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT LOCAL	19
6	LE SUIVI DES INDICATEURS HVC.....	20
7	CONCLUSION	26

1 Evolution de la ressource forestière exploitée

1.1 Les titres forestiers et leur mode de gestion



Evolution des titres forestiers exploités et leur gestion



Précisions sur la légende :

UFA en propre : Unité Forestière d'Aménagement attribuée à l'entreprise PALLISCO.

UFA partenaires : Unité Forestière d'Aménagement attribuée aux entreprises partenaires de PALLISCO (SODETRAN-CAM S.A et La Forestière de Mbalmayo S.A), gérées et exploitées par PALLISCO.

UFA regroupées : Regroupement de plusieurs Unités Forestières d'Aménagement d'attributaires différents (exclusivement partenaires de Pallisco) et aux limites communes en un seul massif forestier global sous plan d'aménagement unique géré et exploité par PALLISCO.

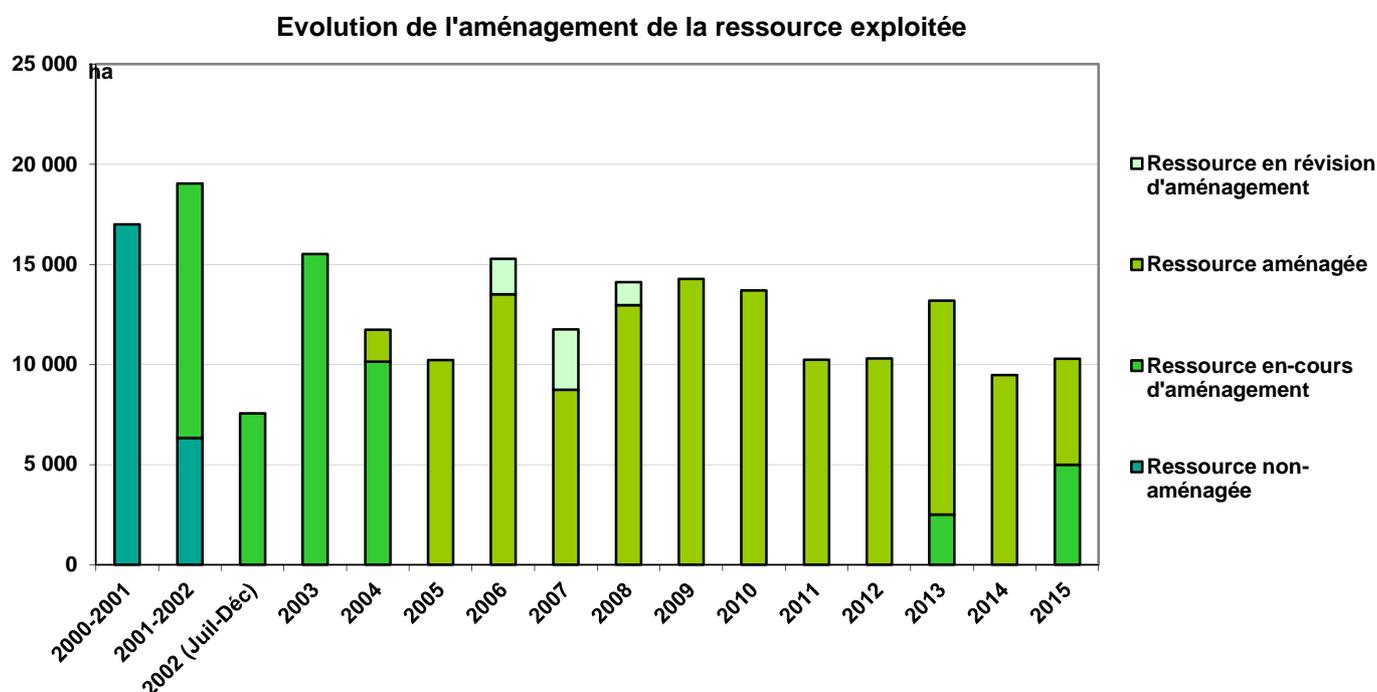
Vente de coupe : Titre forestier limité en surface (à 4000 ha) et dans le temps (exploitation de 1 à 3 ans) sous exploitation industrielle sans aménagement forestier.

Licence : Titre forestier sur une surface délimitée autorisant l'exploitation industrielle par an sur une surface et un volume sélectionnés par l'exploitant, sans aménagement forestier ; ce titre forestier n'existe plus aujourd'hui.

Précision sur les données : La ressource exploitée de l'année (en surface, ha) correspond aux surfaces exploitées de l'année en cours et dans certains cas la ressource en deuxième exploitation (dite « repasse » sur une surface exploitée l'année précédente) ; voir partie « production forestière ». De 2004 à 2012, les titres forestiers exploités ne sont plus que des titres aménagés intégrés à des Unités Forestières d'Aménagement (UFA). En 2012, une nouvelle UFA (10 047b) est attribuée à PALLISCO qui l'exploite en convention provisoire de 2013 à 2015. Les superficies renseignées concernent donc les Assiettes Annuelles de Coupe (AAC) exploitées.

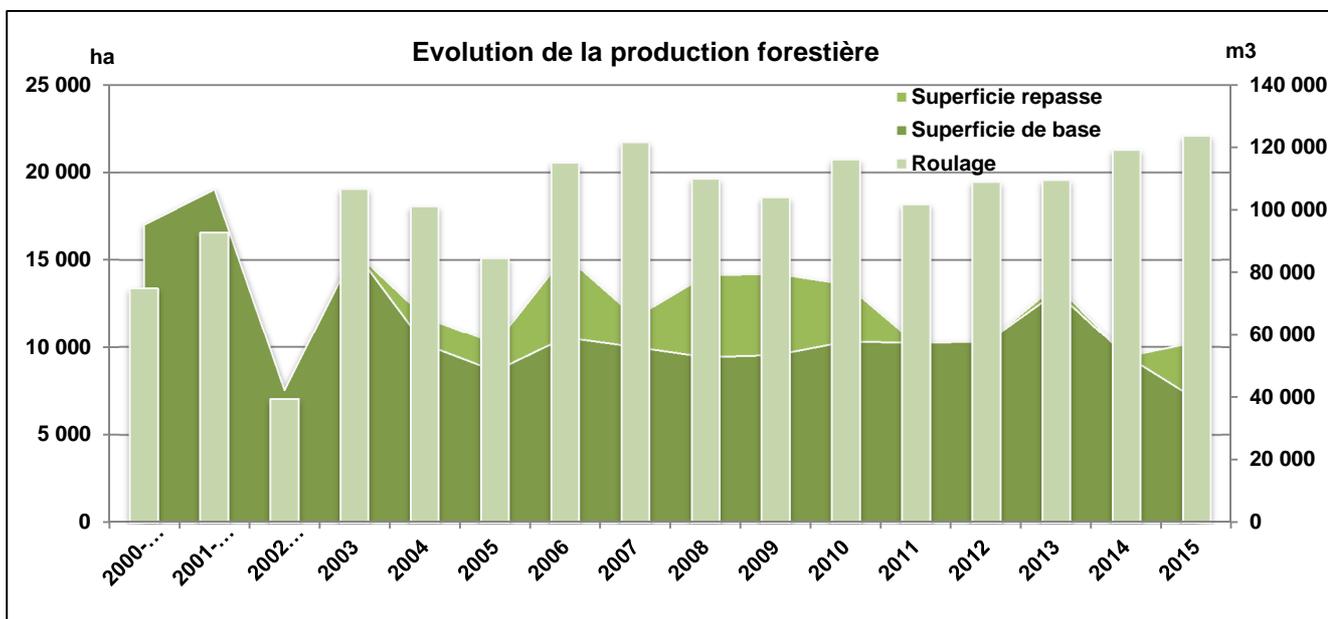
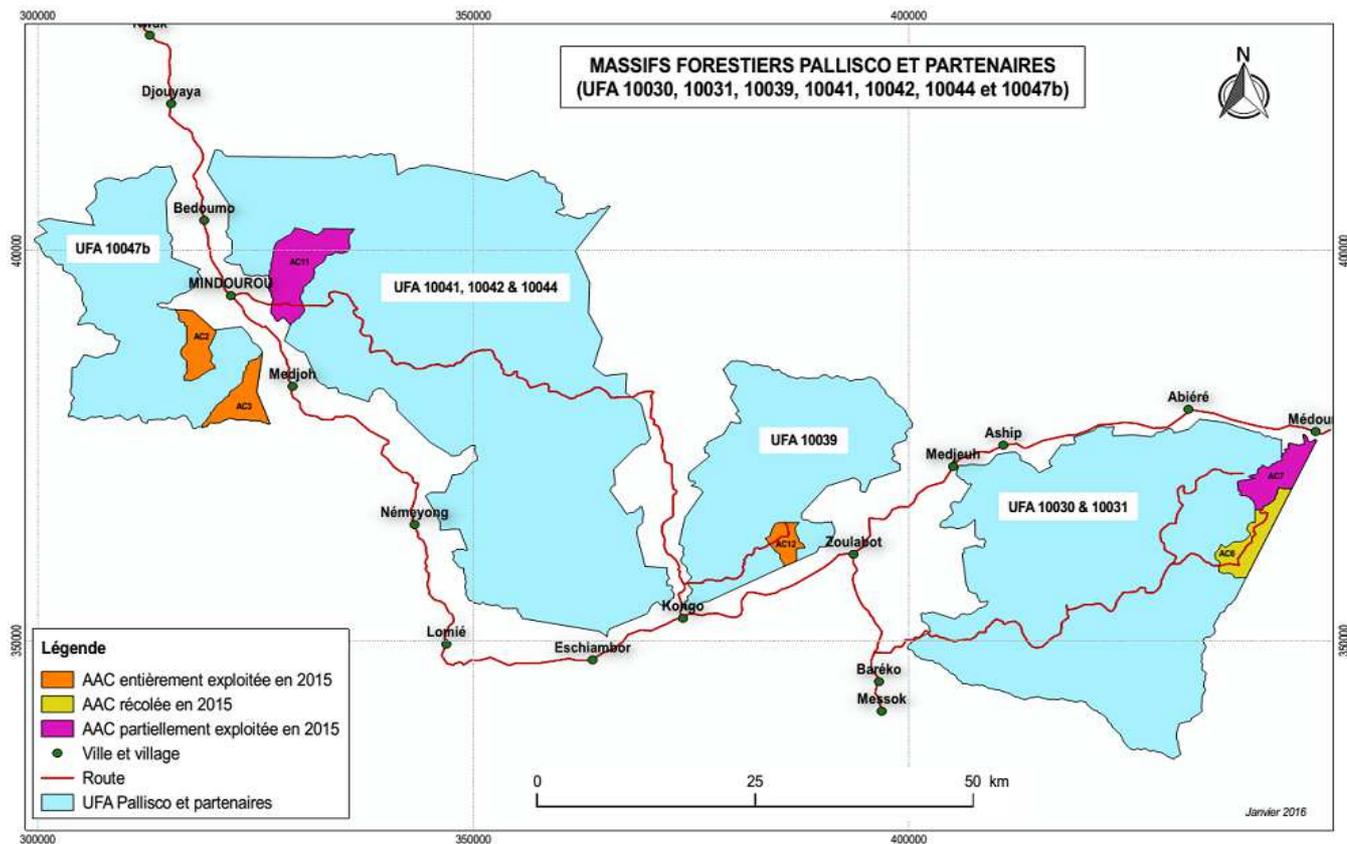
Ce choix d'évolution vers des "UFA en propre" de même que le choix de la gestion complète des titres forestiers des partenaires favorisent une orientation à long terme vers une gestion durable et maîtrisée de la ressource forestière ainsi qu'une exploitation rationnelle de la ressource.

1.2 L'aménagement forestier



L'aménagement de la ressource forestière est une obligation légale. Les exigences spécifiques de PALLISCO et du FSC s'y ajoutent et garantissent à travers sa mise en œuvre, une exploitation forestière permettant une gestion responsable des massifs forestiers.

1.3 La production forestière (bois)



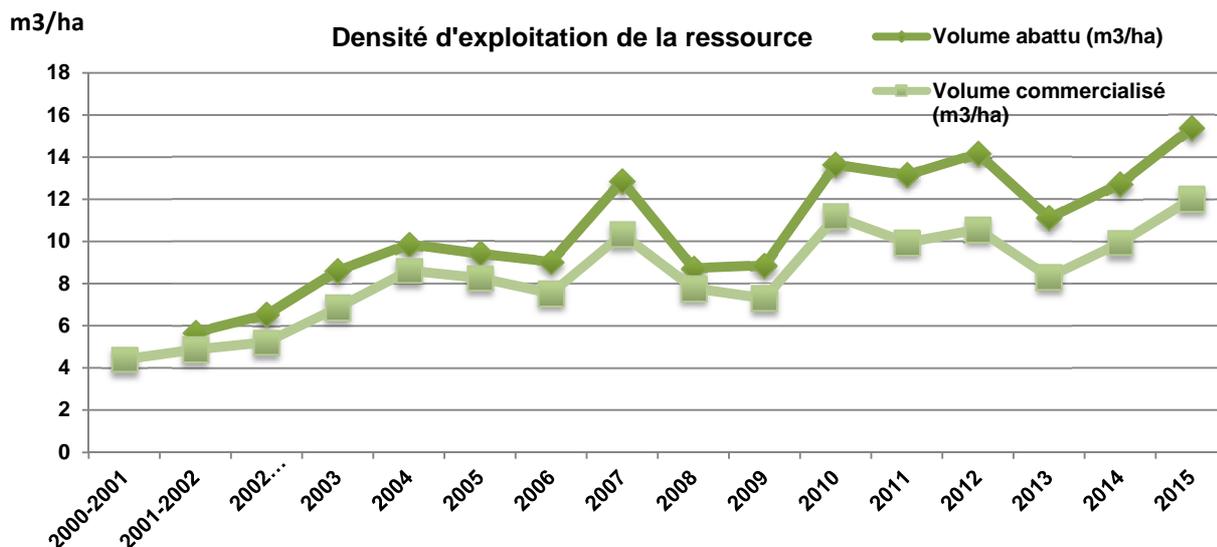
Précisions sur la légende :

Superficie de base : Superficie totale des assiettes de coupe à exploiter au cours de l'exercice considéré.

Superficie repasse : Superficie totale des assiettes de coupe exploitées lors de l'exercice précédent et dont l'exploitation est poursuivie sur l'exercice considéré (dénommée « repasse ») ; la superficie totale annuelle ouverte à l'exploitation est l'addition de la superficie de base et la superficie de la repasse.

Roulage : Volume commercial total sorti de forêt (déclaré sur document administratif « Lettre de Voiture Bois d'Œuvre »).

1.4 La densité d'exploitation



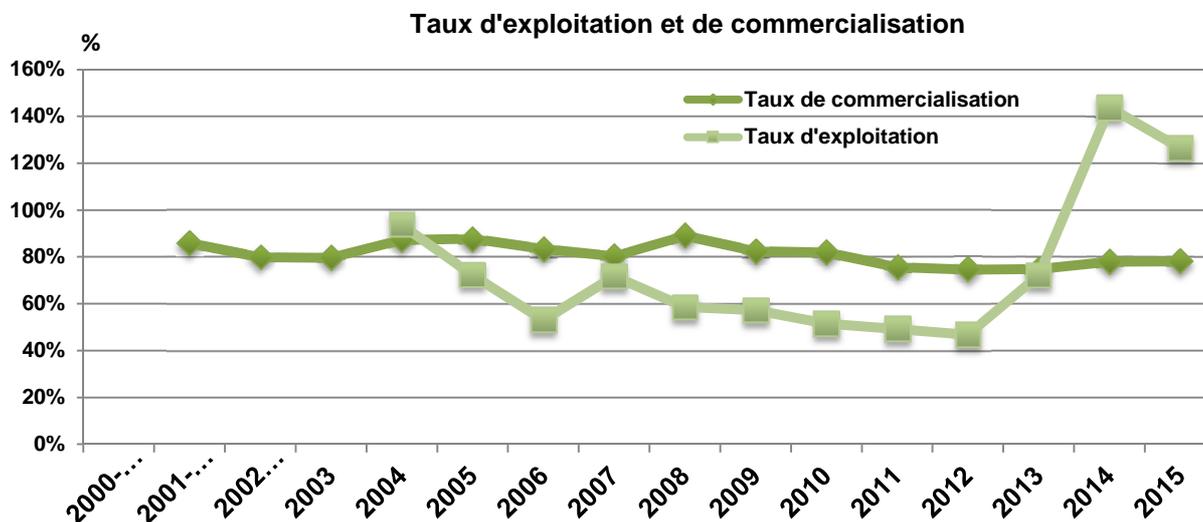
Précisions sur la légende :

Volume abattu : volume de bois exploité (déclaré sur document administratif « DF10 ») ; ici rapporté sur la surface annuelle exploitée (m3/ha).

Volume commercialisé : équivalent au roulage; ici rapporté sur la surface annuelle exploitée (m3/ha)(cf.1.3 Production forestière).

Au courant de l'année 2015, 9 323 tiges ont été exploitées pour un volume de 158 246 m³.

1.5 Les taux d'exploitation et de commercialisation



Précisions sur la légende :

Taux d'exploitation : volume de bois abattu (m3) / volume de bois inventorié (m3).

Taux de commercialisation : volume de bois commercialisé (m3) / volume de bois abattu (m3).

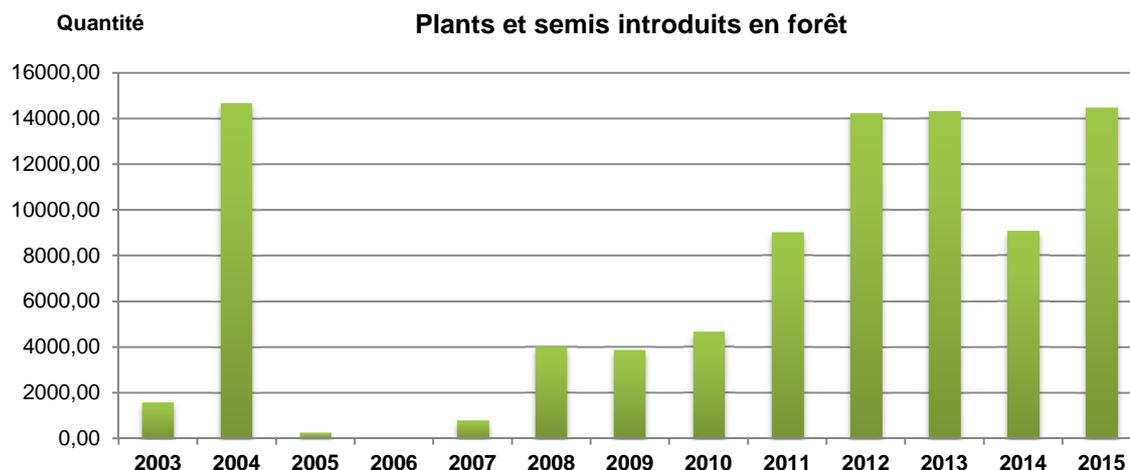
Précisions sur le graphique : les données sont issues du système interne de traçabilité de l'entreprise ; seules les essences commercialement exploitées par l'entreprise sont prises en compte. L'exploitation concernait 25 essences en 2015.

Tableau récapitulatif des données d'exploitation des cinq dernières années de gestion

Année	Nb ess.	S. (AAC + rep.)	N pieds abattus	V abattus (V brut)	V roulé (V com)	V brut / ha	V com / ha	V expl / pied	V roulé / pied	Coef. com.
2010	26	10 378	11 264	153 134	116 014	15	11	14	10	76%
2011	29	10 234 (sans rep.)	10 802	134 572	100 879	13	10	12	9	76%
2012	25	10 231 (sans rep.)	10 872	146 152	108 965	14	11	13	10	74%
2013	26	13 183	10 094	146 441	109 538	11	8	15	11	74%
2014	24	9 479 (sans rep.)	8 900	152 708	119 073	16	12	17	13	78%
2015	25	10 288	9 143	158 246	123 620	15	12	17	14	78%

rep. = repasse,
 Coef. = coefficient,
 com. = commercialisation,
 ess. = essence,
 S. = superficie,
 Nb. = nombre.

1.6 Le reboisement



Précisions sur les données du graphique :

- chiffres hors plantations réalisées pour matérialiser les limites des UFA.
- l'année 2004 concerne en majorité la plantation en parcelle d'enrichissement (7530 plants/semis).

Les données représentées par le graphique ci-dessus concernent les activités suivantes :

- les plantations en trouées d'abattage (zone d'éclaircie provoquée par la chute de l'arbre) : après identification de la présence d'une régénération naturelle, ces plantations concernent les espèces rares et / ou de valeur dont la régénération fait défaut. Les trouées d'abattage sont enrichies avec un nombre moyen de 5 plants/trouée.
- les plantations en plein : réalisées en forêt naturelle destinées à augmenter la proportion des espèces précieuses ou présentant un intérêt particulier ; ce type de plantation intervient également pour reboiser une zone dégradée ou une zone secondarisée. Pallisco s'est engagée à planter au minimum 5 000 plants par an à partir de 2011.

ANNEES	PARCELLES		TROUEES		PARCS FORET		PLANTS
2010	nb parcelles	5	nb trouées	200			4 653
	nb plants	3 653	nb plants	1 000			
	surface (ha)	3,25	surface	/			
2011	nb parcelles	12	nb trouées	409			8 995
	nb plants	6 950	nb plants	2 045			
	surface	5,54	surface	/			
2012	nb parcelles	15	nb trouées	210			14 241
	nb plants	13 191	nb plants	1 050			
	surface (ha)	11,87	surface	/			
2013	nb parcelles	8	nb trouées	230			14 325
	nb plants	13 175	nb plants	1 150			
	surface (ha)	11,85	surface	/			
2014	nb parcelles	7	/	/			9 075
	nb plants	9 075	/	/			
	surface (ha)	8,19	/	/			
2015	nb parcelles	6	nb trouées	200	nb parcs	8	14 476
	nb plants	13 163	nb plants	1 000	nb plants	313	
	surface (ha)	11,97	surface	/			
Suivi des plants introduits en parcelles et en trouées (2010 – 2015)							65 765

Pour réaliser ces activités, l'entreprise dispose de deux pépinières installées respectivement sur le site forestier de Mindourou et dans l'UFA 10-030 (site de Makalaya).

Une grande partie des plants introduits est régulièrement suivie à des fins d'entretien ou de recherche.

2 Evolution environnementale

2.1 Le Plan de Gestion Environnementale (PGE)

Le Plan de Gestion Environnementale a été réalisé suite aux différentes Etudes d'Impact Environnemental (EIE) réalisée dans le cadre de l'exploitation de PALLISCO et de ses partenaires, ce qui a conduit à l'obtention des certificats de conformité environnementale en 2009 pour les UFA 10 030/31/39/41/42/44. Le certificat de conformité de l'EIES de l'UFA 10 047b a été délivré en mai 2015.

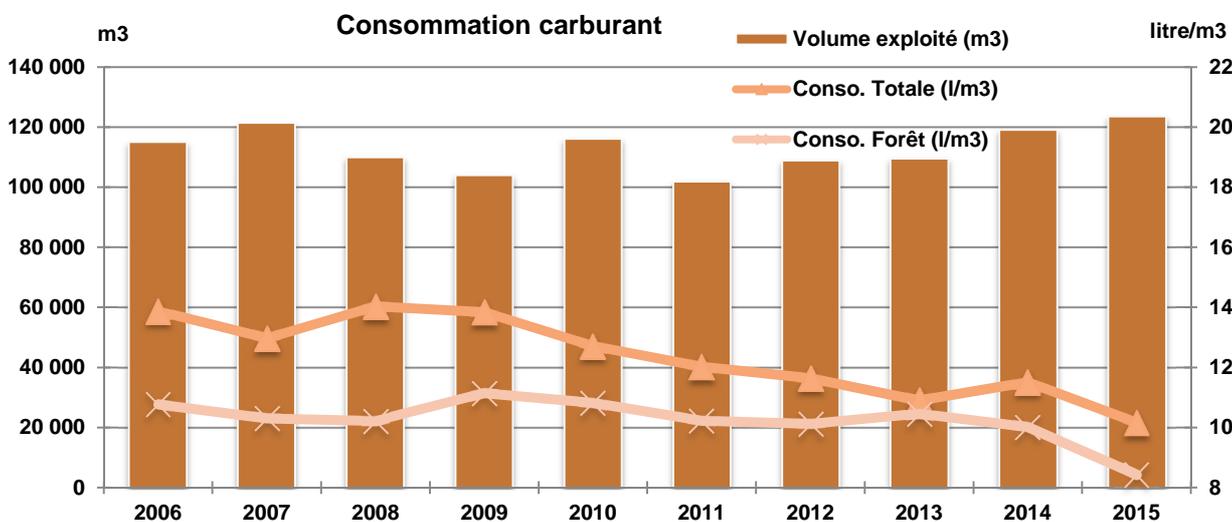
Le Plan de Gestion environnementale est mis en œuvre et suivi tout au long de l'année par tous les services impliqués, Il est évalué périodiquement pour déterminer le niveau de réalisation et renforcer les points d'amélioration possibles. Les résultats de ce suivi sont résumés sous forme de rapports et transmis aux services techniques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable tous les semestres.

2.2 L'impact des ouvrages forestiers

UFA	AAC	SUPERFICIE AAC (m ²)	OUVERTURE DE ROUTE (m ²)	OUVERTURE DE PARC FORÊT (m ²)	ABATTAGE (m ³)	DÉBARDAGE (m ³)	OUVERTURE DE CARRIÈRE DE LATÉRITE (m ²)	SUPERFICIE TOTALE PERTURBÉE (m ²)	% PERTURBATION
10030 & 10031	06	803	145 018	24 000	320 398	271 274	0	760 690	9,47%
10030 & 10031	07	1803	330 352	59 089	860 315	650 470	6 873	1 907 099	10,58%
10041, 10042 & 10044	11	1216	228 092	12 707	166 153	213 526	0	620 478	5,10%
10039	12	1466	254 201	34 539	394 064	392 205	1 766	1 076 775	7,34%
10047b	02	2500	411 742	19 860	260 358	328 383	0	1 020 343	4,08%
10047b	03	2500	389 740	24 558	259 861	326 867	700	1 001 726	4,01%

Le taux de dégâts d'exploitation fixé par l'administration Camerounaise en charge de la gestion des forêts (7%), correspond en fait à une exploitation (avec respect EFIR) dans une forêt dont la densité est inférieure à 15 m³ de volume brut par hectare.

2.3 La consommation de carburant



Précisions sur la légende :

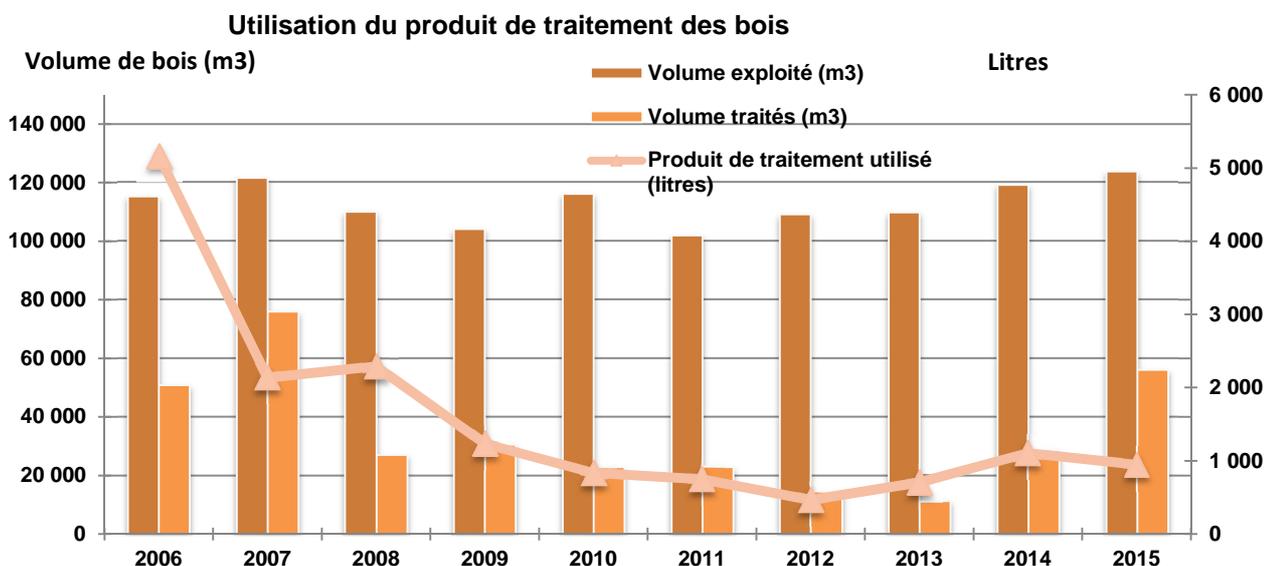
Volume exploité : roulage en m³ (cf. 1.3 production forestière).

Conso. Totale : consommation totale de gasoil rapportée sur la production forestière (litres/m³).

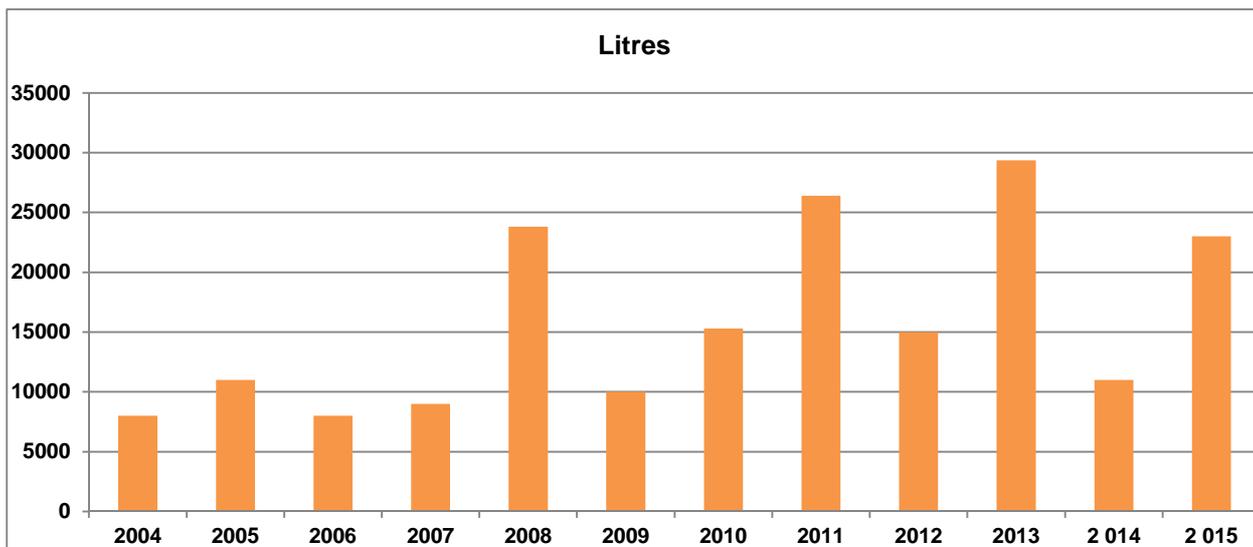
Conso. Forêt : consommation de gasoil pour les activités forestières rapportée sur la production forestière (litres/m³).

2.4 L'utilisation de produits chimiques

Seuls les produits chimiques autorisés par le standard FSC, la législation nationale et les conventions internationales sont utilisés sur le site forestier/industriel. Toutefois, une attention toute particulière est portée au traitement phytosanitaire des bois. Le produit de traitement utilisé dans ce cas est le SARPAGRUM AF200T.

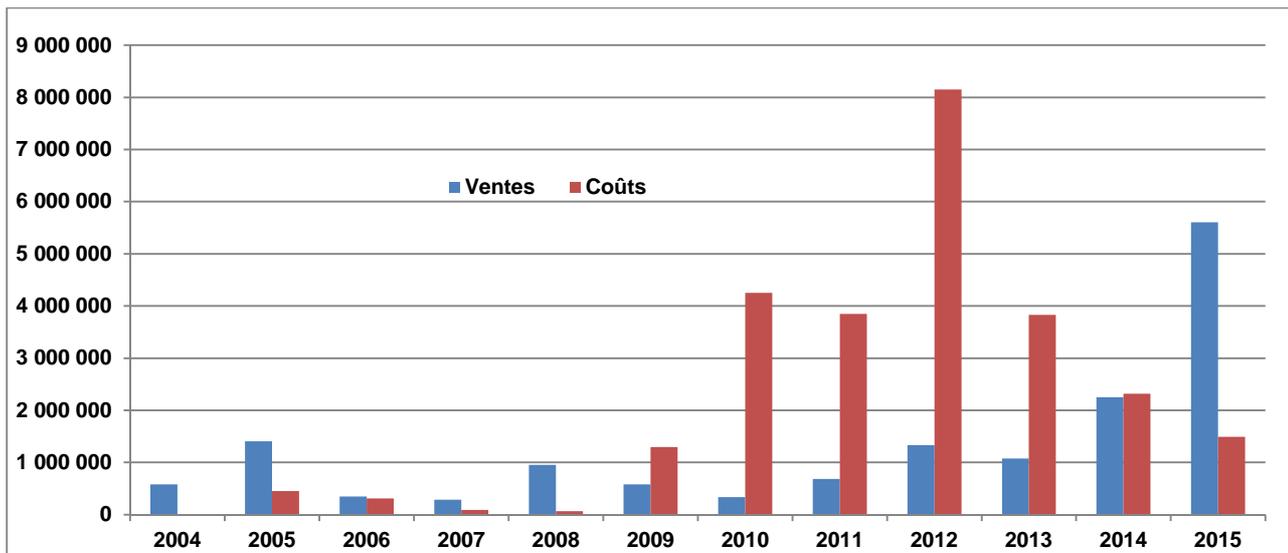


2.5 L'évacuation des huiles usées



Remarque : huiles usées sont récupérées et évacuées du site forestier et industriel de Mindourou (entreprises Pallisco et CIFM) par la société TOTAL via la société BOCAM.

2.6 Le suivi du traitement des déchets



Le traitement des déchets intègre principalement les déchets médicaux, la ferraille, les batteries usées, les huiles usées et des « petits déchets industriels » divers (chiffons souillés, néons, plastiques, ... etc.).

Ce traitement est réalisé par des organismes agréés qui facturent leurs prestations pour l'ensemble des déchets autres que la ferraille, les pneus et les batteries usées qui sont achetés. Cependant certains organismes de traitement de déchets, récupèrent les déchets gratuitement (cartouches d'imprimantes, les extincteurs hors service, ... etc.).

L'année 2015 a été marquée par un stockage élevé déchets industriels (recherche des structures pour leur traitement).

3 Suivi des activités illégales

Le suivi des activités illégales est réalisé par une équipe spécifique ainsi que par les gardiens affectés aux différentes barrières d'entrée de la concession (Mée, Ompam, Kongo et Makalaya).

Les résultats de ces différents suivis sont les éléments déclencheurs des « missions coups de poing » de lutte anti-braconnage réalisées en compagnie de l'administration locale (gendarmerie, MINFOF, ... etc.).

Résultats du suivi opérations de lutte anti-braconnage

Actions	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'opérations LAB réalisées	9	8	14	6	3	2
Nombre de carcasses saisies	291	254	303		201	71
Nombre d'armes de chasse saisies	21	7	6	13	18	2
Nombre des cartouches saisies	269	125	31	180	141	13
Nombre de câbles saisis	608	784	360	578	643	50 (*)
Nombre de motos saisies	5	10	4		2	3
Nombre de dénonciations	1	2	6		4	3

* (1109 = nombre de câbles saisis lors des missions de surveillance de l'équipe faune)

4 Evolution sociale

4.1 Les réalisations sociales internes

Les réalisations sociales internes concernent principalement l'amélioration du cadre de vie du personnel et de leurs familles au sein des bases vie de Pallisco et CIFM.

A la suite des réalisations de 2014 :

- Finalisation de l'installation des modules (logements) au camp Makalaya ;
- Extension du camp ouvrier (construction de nouveaux logements) ;
- Finalisation des travaux de construction de la cantine au camp Makalaya ;
- Mise en service de la cantine sur le site de Makalaya ;
- Finalisation du projet de captage d'eau à Makalaya ;
- Installation d'un distributeur automatique de billets sur le site industriel (DAB).

L'année 2015 a été marquée par :

- Extension du camp ouvrier (construction de nouveaux logements) ;
- Amélioration des logements (réfection et re-modélisation) ;
- Réfection des installations de manière générale.

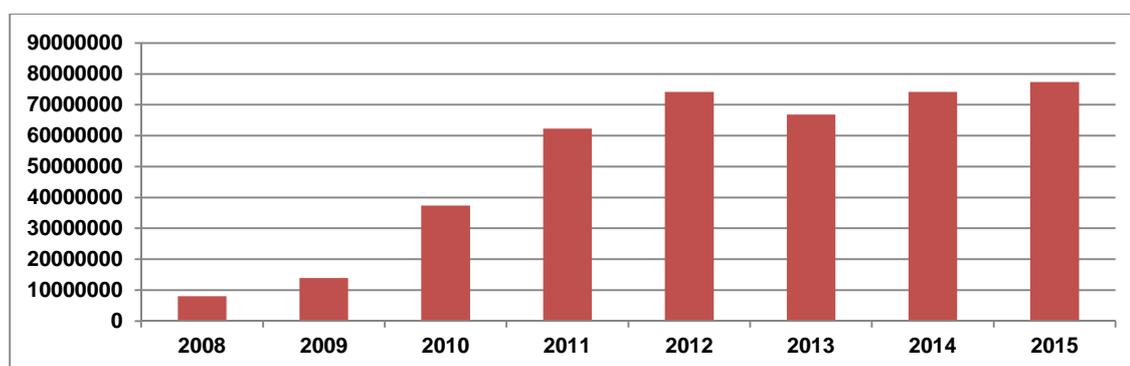
4.2 La sécurité

Le Plan de Gestion des Risques Professionnels, également dénommé Plan de Gestion Sécurité, a été réalisé suite à l'évaluation des risques professionnels dans les entreprises Pallisco et CIFM en 2008 par le Service HSE. L'application des résolutions est suivie par le Service HSE. Le PGRP est évalué périodiquement pour déterminer le niveau de réalisation et la prévalence des nouveaux risques identifiés.

Ses mises à jour du plan (par l'intégration de nouveaux ateliers, équipements/installations, méthode de travail,...etc.) sont régulières.

4.3 L'Approvisionnement du personnel en produits de première nécessité

L'économat a été mis en service en 2008 afin de dans d'œuvrer à l'approvisionnement en produits de première nécessité (protéines, vivres et autres denrées alimentaires) du personnel PALLISCO-CIFM et sous-traitants (qui demeurent libre de s'y rendre ou pas) en activité dans le site de Mindourou et les chantiers d'exploitation.



CA (Chiffre d'Affaire) annuel = **77 403 273 FCFA (2015) / 74 182 536 FCFA (2014)**

Paramètres	Années			
	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaire (CA) Protéines comparé au CA global	46%	43%	52%	56%
Protéines vendues (kg/mois)	2 508	1 899	2 706	2887

4.4 La Formation du personnel

Le plan annuel de formation est élaboré par les responsables formations en collaboration avec les chefs de service qui identifient leurs besoins en formations et le personnel à former. Les formations à réaliser couvrent ainsi les aspects liés au métiers/techniques, le savoir-faire, le savoir être et le savoir-faire faire.

En 2015, en plus des formations planifiées et réalisées (14), 7 autres formations ont été réalisées bien que non prévues dans le plan de formation. Au total, les entreprises PALLISCO-CIFM ont enregistré pour le compte de l'année 2015, 21 formations pour un coût total de **8 114 403 FCFA**. Auxquelles s'ajoutent plus de 40 sensibilisations/formations internes.

Type de formations	Inf	SSH	Adm.	Maint.	Amgt.	Expl.	Total
Formations planifiées et réalisées		4		3	3	4	14
Formations non planifiées et réalisées	1		4		1	1	7
Total	1	4	4	3	4	5	21

Expl : Exploitation ; *Adm* : Administration ; *SSH* : Santé Sécurité Hygiène, *Inf* : Infirmerie ; *Amgt* : Aménagement ; *Maint.* : Maintenance matériel.

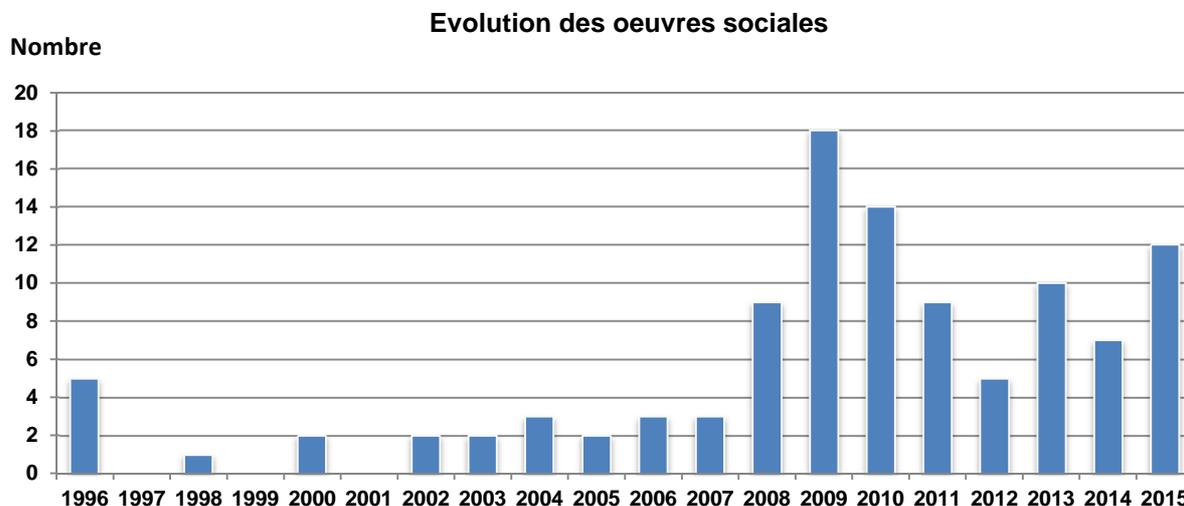
4.5 Les activités sociales externes

En 2006, la société Pallisco avait facilité la mise en place des CPF autour de ses UFA, et en 2009, Ces structures de dialogue ont vu leurs capacités renforcées plusieurs fois pour qu'elles servent comme plateforme de concertation. La société dispose de 09 plateformes de concertation autour des UFA qu'elles aménagent et la concertation avec les populations riveraines et autochtones est assurée à travers ces structures. Le plan de gestion social de Pallisco prévoit également la concertation avec d'autres parties prenantes de la gestion durable des ces UFA.

Types de concertations	Nombre de concertations	Nombre de personnes ayant pris part
Résolution conflits	5	99
Plateforme concertations	18	348
Concertations Baka	18	369
Gestion des FHVC	27	468
Projets de développement	11	258
Total 2015	79	1542
Total 2014	94	1825

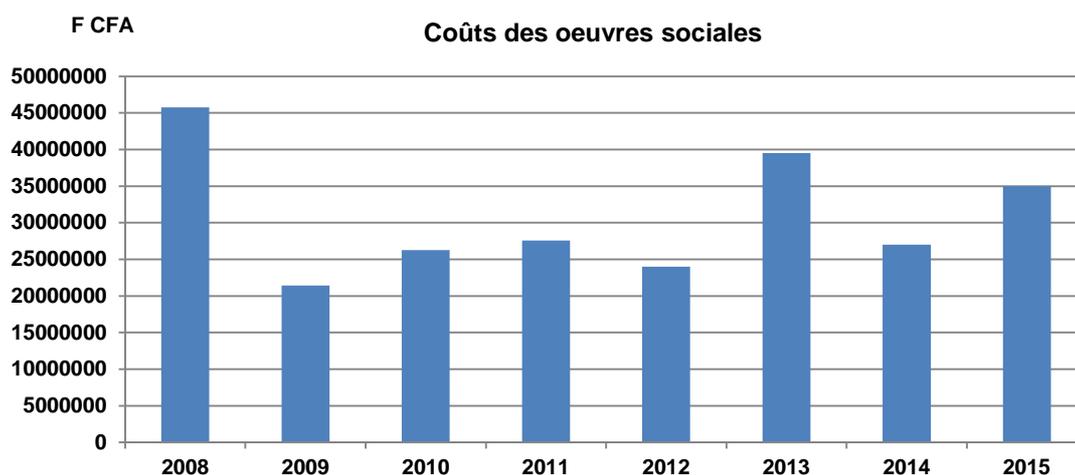
Les œuvres sociales

Les œuvres sociales correspondent aux constructions réalisées par les sociétés Pallisco et CIFM et leurs partenaires dans les villages riverains, soit au travers du programme annuel soit au travers des doléances ponctuelles.



Un bilan des réalisations effectuées est réalisé périodiquement, ce bilan est régulièrement communiqué aux riverains et aux parties prenantes notamment par le biais des rencontres périodiques et à travers le journal externe "Les Echos de la forêt".

Les œuvres sociales concernent les réalisations suivantes : constructions (foyers communautaires, salles de classe, salle de réunion, cases d'habitation communautaire,...etc.) et réfections (centre de santé, église, forage,...etc.). En 2015, 12 réalisations dont 1 de 2013, 6 de 2014 et 5 de 2015.



Les montants de ces activités sont indépendants des taxes payées aux communes et communautés riveraines au travers de la Redevance Forestière Annuelle (RFA, cf. 5.1 Participation au développement local) et ne tiennent pas compte des frais de fonctionnement du volet social de la cellule aménagement.

Gestion des zones d'usage

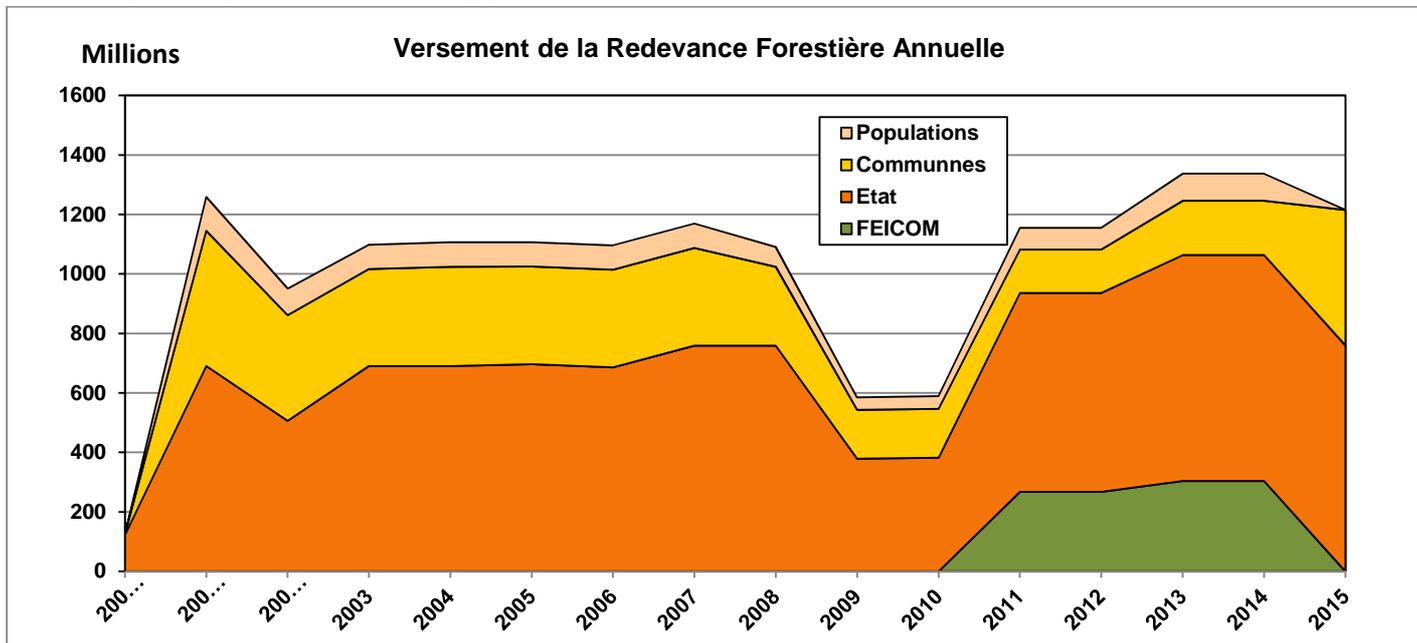
Plusieurs réunions de consultation des populations ont été tenues en 2014 dans le cadre de la gestion des zones d'usage situées dans les AAC concernées par l'exploitation en 2015.

Tous les sites à préserver ont été identifiés, cartographiés et matérialisés. Les équipes d'inventaire et d'exploitation ont ensuite été sensibilisées et informées sur leur localisation afin d'éviter de les endommager/détruire/perturber lors des travaux d'exploitation.

L'ensemble des sites à préserver ont été cartographiés et matérialisés. Les équipes d'inventaire et d'exploitation ont ensuite été sensibilisées et informées sur leur localisation afin d'éviter de les endommager lors de leurs travaux. Un total de 9 sites/arbres sacrés a été identifié, marqués et protégés de l'exploitation dans les AAC de l'exercice 2015.

5 Evolution économique

5.1 La participation au développement local



Unité du graphique : 1000 Millions FCFA = 1 Milliard FCFA = 1 524 490 €.

Remarque : En 2009 et 2010, la direction générale des impôts a "accordé à titre exceptionnel un paiement de la RFA à hauteur de 50%" afin de diminuer l'impact de la crise mondiale du bois sur les entreprises camerounaises et leur permettre de continuer à travailler et à préserver les emplois.

La Redevance Forestière Annuelle (RFA) est un système de fiscalité propre à la législation forestière au Cameroun par rapport aux titres forestiers « UFA ». Assise sur la surface totale de l'UFA et le montant déposé à l'appel d'offres public, le montant est versé par tranche trimestrielle directement à l'Etat, aux Communes (Mindourou, Lomié et Messock et Messamena) et populations concernées (Mindourou, Lomié et Messock) et au Fond Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

Communes et populations ont reçu depuis 2001 plus de 6 milliards de FCFA en plus des projets sociaux entièrement financés par Pallisco et ses partenaires. Alors qu'en 2009 et 2010, la direction générale des impôts avait "accordé à titre exceptionnel un paiement de la RFA à hauteur de 50%" afin de diminuer l'impact de la crise mondiale du bois sur les entreprises camerounaises et leur permettre de continuer à travailler et à préserver les emplois.

La RFA est à nouveau payée en totalité en 2011, suivant la nouvelle répartition définie dans l'arrêté n°520 MINATD/MINFI/MINFOF fixant les modalités d'emploi et de suivi de gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinées aux communes et aux communautés riveraines, soit 50% (Etat), 50% (Commune), 10 % (Population) et 20% (FEICOM). En 2015 la répartition est de 50% (Etat) et 50% (Commune).

Le tableau détaillé des versements est disponible sur le site internet (www.pallisco-cifm.com)

Dans le cadre de l'application de la Convention avec chaque commune, l'entreprise alloue chaque année un versement de 5 Millions FCFA sur un projet de développement économique local ou d'amélioration du cadre de vie.

L'ensemble de ces versements participe au développement socio-économique.

6 Le suivi des indicateurs HVC

HVC : Haute Valeur pour la Conservation (UFA 10 030/31/39/41/42/44)

Le document « Résumé du document d'évaluation de la présence de Forêts à Haute Valeur pour la Conservation dans les UFA 10-030, 10-031, 10-039, 10-041, 10-042 et 10-044 exploitées par la société Pallisco et ses partenaires » est disponible sur le site internet de PALLISCO-CIFM (www.pallisco-cifm.com)

Code	Indicateur de suivi	Résultat						
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
***1.1	Rapport nombre de plants produits / nombre de tiges prospectées des espèces indicatrices (%)	30,26	84,54	57,59	105,58	57,5	84,6	-
***1.2	Rapport nombre de recrues plantées / nombre de tiges exploitées des espèces indicatrices (%)	1,00	2,16	1,66	2,41	10,2	9,3	-
*1.3 (1.2)	Taux de semenciers exploitables survivant après exploitation (%)	24,5	35,1	39,4	57,1	64,1	43,1	41,9
**1.4	Abondance (relative/absolue) de la grande faune mammalienne	-	-	-	-	-	-	-
**1.5	Rapport nombre d'habitats bien gérés / nombre d'habitats identifiés	-	-	-	-	-	-	-
***1.6	Rapport quantité de gibier constatée aux barrières / quantité de protéine vendue à l'économat (%)	-	-	-	36,3	47	80,1	-
*1.7 (1.6)	Nombre d'animaux des espèces indicatrices de la classe A concernés par le prélèvement constaté aux barrières	-	-	-	13	3	2	4
*1.8 (1.11)	Taux annuel d'infractions relevées aux postes de contrôles : rapport entre le nombre d'infractions relevées et le nombre de contrôles (%)	-	-	-	0,037	0,016	0	0,0091
**1.9	Sanctions par infractions relevées aux postes de contrôles (%)	-	-	-	100	100	NC	100
*1.10 (1.14)	Quantités des protéines animales achetées à l'économat par employé (kg)	-	-	-	37,82	43,9	47	66,55
**1.11	Nombre de personnes sensibilisées à la problématique faune	-	-	-	2998	1540	2683	-
**1.12	Nombre de contrôles effectués dans les UFA	-	-	-	32	40	83	-
**1.13	Nombre de cas d'infractions suivis judiciairement / nombre de cas signalés (%)	-	-	-	15	50	NC	-
***1.14	Variation spatio-temporelle des zones de concentration en chimpanzés	-	-	-	-	-	-	-
*1.15 (1.12)	Ratio nombre de pièges détruits / distance parcourue par l'équipe de surveillance (piège/km)	-	-	-	1,2	1	0,6	0,9
***1.16	Nombre d'armes et de cartouches saisies/détruites lors des missions LAB	-	-	-	132	37	193	-

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO – 2015 (avril 2016)

Code	Indicateur de suivi	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	Résultat 2014
***2.1	Surface relative parcourue par l'équipe suivi évaluation (%)	14,20	23,65	6,97	14,92	16,41	57,9	-
*2.2 (2.4)	Taux de respect des consignes d'exploitation à faible impact (%)	83	95	93	93	93	95	94
*2.3 (2.3)	Nombre de personnes formées/recyclées	31	38	13	158	132	115	155
*4.1 (4.2)	Taux de respect des procédures de fermeture des AAC (fermeture route, destruction ponts) (%)	-	-	-	-	100	-	-
**4.2	Taux de restauration des sites dégradés (berges, parcs, base mécanique) (%)	-	-	-	-	100	-	-
**4.3	Taux de respect des normes concernant le tracé et la construction des routes et des parcs forestiers (%)	86,5	98,0	95,0	94	94,1	95,2	-
**5.1	Taux de moabis exploitables (> DMA) préservés au profit des populations (%)	35,2	37,6	41,7	51	52,1	52,3	-
*6.1 (6.1)	Nombre de consultations annuelles des villages riverains aux AAC pour les sites sacrés	16	21	5	27	17	40	46
**6.2	Rapport entre le nombre de sites protégés et le nombre de sites sacrés recensés (%)	100	100	100	75	100	100	100

* (2014) **Indicateurs maintenus en 2014(/)**, ** **Indicateurs reformulés en 2014 (/)**, *** **Indicateurs annulés en 2014 (/)**.

Tableau : Récapitulatif des indicateurs des HVC – Années 2014 et 2015

Type de HVC	Code indicateur	Description de l'indicateur	Précisions ou commentaires	Resp. (+ appui)	Fréquence	Seuil tolérable	Résultats suivis 2014	Résultats suivis 2015	Recommandations	
HVC 1	Flore	1.1	Taux de remplacement des arbres exploités des essences indicatrices = <i>Nombre de plants reboisés x 100 / Nombre d'arbres exploités</i>	Espèces concernées: alep, assaméla, ayous, ébène, fraké, iroko, mambodé, moabi, mukulungu, pao rosa, tali	RVRR (+RF-IPS)	Annuelle	75%	142,11%	182,13%	En 2016, des efforts de plantation devront être fournis pour l'ayous et le tali qui sont les deux essences les plus exploitées et qui présentent les indicateurs les plus bas. De plus, les activités de reboisement seront intensifiées dans les parcs forêt.
		1.2	Taux de semenciers d'espèces indicatrices survivant après exploitation = <i>Nombre de semenciers préservés par l'exploitation x 100 / Nombre de semenciers d'espèces indicatrices inventoriés</i>	Espèces concernées: alep, assaméla, ayous, ébène, fraké, iroko, mambodé, moabi, mukulungu, pao rosa, tali	RF-IPS	Annuelle	10%	41,9%	27,20%	Vu la diminution du taux de préservation par rapport à 2014, bien que supérieur au seuil (27,50 > 10%), la recommandation à formuler d'un point de vue de gestion serait de Maintenir et améliorer les efforts de préservation, y compris les méthodes d'exploitation à impact réduit.
	Faune	1.3	Evolution de l'abondance relative de la grande faune mammalienne = $1 - (IKA \text{ après exploitation} / IKA \text{ avant exploitation})$	10 animaux bioindicateurs sont concernés (cf. protocole) Note: données non dispo en 2014. Inventaire faune à prévoir	RFSAI	Quinquen.	30% (maxi)	NE	NE	Formaliser les résultats d'inventaire effectuer en 2015, sur l'étendue des UFA.
		1.4	Taux d'habitats "fauniques" protégés de l'exploitation = $\text{Nombre d'habitats protégés} \times 100 / \text{Nombre d'habitats préalablement identifiés}$	10 animaux bioindicateurs sont concernés (cf. protocole) Note: données non dispo en 2014. Inventaire faune à prévoir à l'échelle des UFE	RF-IPS (+RFSAI)	Annuelle	100%	NE	NE	Formaliser/capitaliser (identification des sites de fortes concentrations fauniques) les résultats d'inventaire et effectuer des missions de vérification de la préservation des sites identifiés des AAC exploitées entre 2015 et 2016.
		1.5	Quantité moyenne de gibier constatée aux barrières = <i>Quantité de 28 espèces animales prélevées par les populations riveraines / Nombre de barrières</i>	Concerne toute espèce animale	RFSAI	Annuelle	/	4047 kg/barrière	3 527	1. Maintenir le rythme de réalisation des campagnes de sensibilisation, notamment sur les risques légaux encourus par les braconniers 2. Accentuer les contrôles inopinés aux abords des barrières et le long des routes forestières.
		1.6	Nombre moyen de spécimens d'espèces protégées de la classe A relevé aux barrières de surveillance = <i>Nombre de spécimens prélevés par les populations riveraines / nombre de barrières</i>	Concerne les espèces de la classe A présentes dans les UFA (cf. protocole)	RFSAI	Annuelle	0	1	0,75	1. Poursuivre et renforcer la sensibilisation auprès des employés et des populations riveraines sur l'exercice du droit d'usage en conformité avec la réglementation forestière et faunique 2. Poursuivre la formation et le recyclage des gardiens de barrière quant à la reconnaissance des animaux protégés 3. Maintenir l'effort de contrôle au niveau des barrières
			Code indicateur	Description de l'indicateur	Précisions ou commentaires	Resp. (+ appui)	Fréquence	Seuil tolérable	Résultats suivis 2014	Résultats suivis 2015

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO – 2015 (avril 2016)

HVC 1	Faune	1.7	Taux d'infractions observées au niveau des véhicules au sein des concessions = Nombre d'infractions relatif au transport de gibier ou d'outils de chasse x 100 / Nombre de contrôles	Ne concerne que les contrôles de véhicule (moto, automobiles, etc.)	RFSAI (Service Gardiennage°)	Annuelle	0,1%	0,0091	0,0074%	1. Maintenir la politique de sensibilisation/répression 2. Maintenir ou Intensifier la fréquence des contrôles inopinés
		1.8	Nombre d'actes de sensibilisation sur la problématique faune	Les actes de sensibilisation comprennent les communications écrites (courriers, affiches, panneaux) ou orales (réunions, émissions radio)	RFSAI	Annuelle	24	10	60	Maintenir le rythme de sensibilisation des employés de la société et des villages riverains, tout en gardant le caractère formel des campagnes de sensibilisation
		1.9	Proportion du personnel de la société sensibilisé sur la problématique faune = Nombre d'employés différents ayant assisté aux réunions de sensibilisation x 100 / Nombre total d'employés	Ne concerne que les réunions ou séances de sensibilisation au cours desquelles l'identité des participants peut être relevée	RFSAI	Annuelle	80%	NE	19 %	Améliorer le suivi de toutes les actions de sensibilisation (effectif sensibilisé/formés sur effectif total suivant la date/période concernée).
		1.10	Taux de réalisation des contrôles mobiles d'activités illégales = Nombre de missions de contrôles pédestres x 100 / Nombre de contrôles initialement planifiés	/	RFSAI	Annuelle	100%	97%	100%	Maintenir l'effort d'exécution des missions mobiles planifiées
		1.11	Sanction d'employé par infraction relevée aux barrières fixes de surveillance = Nombre de sanctions relatives aux lois sur les animaux / Nombre d'infractions recensées	Ne concerne que les employés de la société	RFSAI	Annuelle	100%	100%	100%	Maintenir la sanction systématique des infractions constatées chez des employés de la société
		1.12	Taux d'infractions graves transmises à l'administration publique = Nombre de cas d'infractions transmis à l'administration publique / Nombre de cas signalés	Concerne aussi bien le personnel de la société que les personnes extérieures Une infraction grave est l'abattage ou le transport d'animaux protégés et, ou à fins de commercialisation sans autorisation spéciale	RFSAI (+DS)	Annuelle	100%	100%	100%	Maintenir la transmission des infractions graves aux autorités publiques
		1.13	Taux de pièges détruits par km parcouru par l'équipe de surveillance pédestre = Nombre de pièges observés et détruits / Distance totale parcourue		RFSAI	Annuelle	1,2 piège/km (maxi)	0,908	0,520	Maintenir le niveau de contrôle.
HVC 1	faune	Code indicateur	Description de l'indicateur	Précisions ou commentaires	Resp. (+ appui)	Fréquence	Seuil tolérable	Résultats suivi 2014	Résultats suivi 2015	Recommandations
		1.14	Quantité moyenne de chair animale achetée par employé à l'économat = Masse totale de	Ne concerne que les employés de la société	RFSAI (Resp. Econo)	Annuelle	/	66,55	62,99	Par des actions de sensibilisation, veiller à accroître la valeur obtenue en 2015

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO – 2015 (avril 2016)

			chair (viande, poisson, crustacé, etc.) vendue / Nombre d'employés							
HVC 4	4.1	Effort relatif développé par l'équipe de suivi-évaluation pour le contrôle des inventaires d'exploitation = Surface d'inventaire contrôlée x 100 / Surface de l'AAC		RF-IPS	Annuelle	10%	11,4%	7,1%	Formaliser le contrôle (par l'équipe de suivi évaluation) des activités post-exploitation suivant le seuil fixé (50% des activités post-exploitation).	
	4.2	Effort relatif développé par l'équipe de suivi-évaluation pour le contrôle de l'exploitation proprement dite = Nombre d'opérations d'exploitation contrôlées x 100 / Nombre total d'opérations réalisées par le chantier	Les opérations d'exploitation comprennent les activités de création de route, de triage-pistage, d'abattage, de débardage, de création de parc-forêt et d'ouvrage d'art	RF-IPS	Annuelle	100%	100%	100%	Formaliser le suivi-évaluation des opérations post-exploitation.	
	4.3	Effort relatif développé par l'équipe de suivi-évaluation pour le contrôle des opérations post-exploitation = Nombre d'opérations post-exploitation contrôlées x 100 / Nombre total d'opérations réalisées par le chantier	Les opérations post-exploitation comprennent la réhabilitation de parcs, la fermeture de bretelles, le démantèlement des ponts et la réalisation de dispositifs antiérosifs	RF-IPS	Annuelle	50%	NE	NE	Formaliser le contrôle (par l'équipe de suivi évaluation) des activités post-exploitation suivant le seuil fixé (50% des activités post-exploitation).	
	4.4	Taux de respect des consignes d'exploitation à faible impact = Somme des scores attribués à chaque activité d'exploitation / Nombre total d'activités d'exploitation		RF-IPS	Annuelle	90%	94%	92,3%	Améliorer le niveau de formation/information/sensibilisation du personnel et de contrôle des activités, afin de toujours garantir au final une excellente qualité de travail	
	4.5	Taux de respect des procédures de fermeture de chantier d'exploitation = Somme des scores attribués à chaque activité post-exploitation / Nombre total d'activités post-exploitation	/	RF-IPS	Annuelle	90%	NE	NE	Formaliser le suivi de cet indicateur pour 2016	
	4.6	Taux de respect des normes de protection des berges de cours d'eau = Surface impactée par l'exploitation dans la bande de 30 m autour des cours d'eau x 100 / Surface totale contrôlée	Ne concerne que la bande de 30 m autour des cours d'eau	RF-IPS	Annuelle	90%	99,95%	NE	Formaliser le suivi de cet indicateur pour 2016	
	4.7	Proportion du personnel des chantiers d'exploitation formé/recyclé aux techniques EFI		RF-IPS	Annuelle	10%	NE	NE	Formaliser le suivi (statistiques et noms du personnel formé rapporté aux effectifs des équipes d'exploitation) des actions de sensibilisation/formation.	
	HVC 5	5.1	Taux de préservation des espèces multi-ressources conservées au profit des populations riveraines = Nombre d'arbres préservés x 100 / Nombre arbres inventoriés		RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	20%	35,48%	85%	Maintenir l'excellent niveau de préservation d'espèces ligneuses multi-ressources utiles pour les populations riveraines

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO – 2015 (avril 2016)

HVC 6	6.1	Taux de réalisation des concertations villageoises = Nombre de villages consultés x 100 / Nombre total de villages autour des AAC	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt	Annuelle	100%	100%	100%	Maintenir la pratique de la consultation systématique des villages riverains autour des assiettes à exploiter
	6.2	Taux de préservation des sites d'usage des populations riveraines= Nombre de sites préservés après exploitation x 100 / Nombre total de sites recensés avant exploitation	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	100%	100%	100%	Maintenir à 100% le niveau de préservation des sites d'usage des populations riveraines
	6.3	Taux de protection des parcelles agricoles = Nombre de champs retrouvés après exploitation x 100 / Nombre total de champs recensés avant exploitation	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	100%	100%	100%	Maintenir à 100% le niveau de préservation des parcelles agricoles riveraines

NE = Indicateur non évalué en 2015

7 Conclusion

L'ensemble des éléments présentés permet de connaître et suivre l'évolution globale de l'entreprise sur les thèmes principaux liés étroitement à la gestion responsable de la ressource forestière.

Ces résultats montrent notamment une évolution positive de l'entreprise en relation avec ses engagements à long terme.

La diffusion de ce document caractérise aussi la transparence souhaitée au plus haut niveau de l'entreprise.

certification@pallisco-cifm.com

www.pallisco-cifm.com